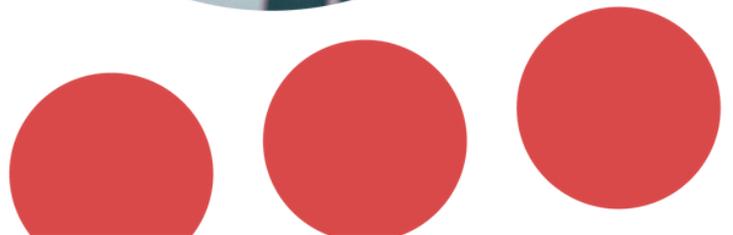


NEWS 
Janvier
LETTER
2024



Chers clients,

Au nom de toute l'équipe de Déclic Informatique, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui s'annonce, pleine de promesses et de projets exaltants. Que 2024 soit pour vous, vos proches et vos entreprises une année prospère, heureuse et couronnée de succès.

Les Défis de 2024 : Innovation, Excellence et Structuration

Pour cette nouvelle année, Déclic Informatique renforcera son engagement envers l'innovation, l'excellence et la structuration de son organisation. Nos projets phares pour 2024 incluent **le déploiement complet de LogVin ERP** et **l'intégration généralisée de Power BI** sur l'ensemble de notre parc.

L'objectif supplémentaire pour 2024 est de poursuivre **la structuration de l'organisation de Déclic Informatique**. Cette démarche vise à mieux appréhender les défis de demain en renforçant nos équipes et en optimisant nos processus internes. Une organisation solide est la clé pour anticiper et relever avec succès les enjeux technologiques à venir.

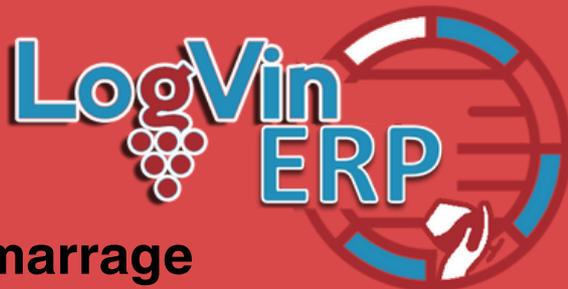
En plus de ces initiatives, nous nous engageons à rester en veille permanente sur des sujets cruciaux à venir tels que **l'Intelligence Artificielle**, la loi de finance (**facture électronique**), la **dématérialisation**, et **les évolutions réglementaires** vous concernant. Cet engagement reflète notre volonté de vous accompagner dans un environnement en constante évolution en anticipant les tendances et les exigences à venir.

Un Suivi Régulier pour Votre Satisfaction Continue

Notre priorité est de garantir votre satisfaction à chaque étape. Ainsi, en 2024, nous intensifierons nos efforts pour assurer un **suivi régulier de nos solutions déployées** et nous nous engageons à **rester à l'écoute de vos besoins** afin d'ajuster nos services en conséquence.

Toute l'équipe de Déclic Informatiques vous souhaite une année 2024 exceptionnelle, pleine de réussites.

Meilleurs vœux,



Formations et démarrage

Au cours du dernier trimestre 2023, Déclic Informatique a eu le plaisir de former avec succès deux clients sous notre solution phare, LogVin ERP .
Le premier, **la cave de Saint Pourain**, est désormais pleinement opérationnel.

Le second, **la Compagnie de Bugondie**, après avoir suivi une formation approfondie au cours du dernier trimestre, est prête à amorcer son parcours avec LogVin ERP Gestion Commerciale dès ce mois de janvier.

Nous remercions ces deux entités pour leurs engagements et leurs collaborations tout au long du processus



A vos Agendas

Nous avons le plaisir de vous informer que nous participerons au Salon **VinEquip** cette année qui se tiendra du **26 au 28 Mars 2024** au :

Parc des Expositions de MACON

Stand : HA-D23

Notre équipe sera présente pour vous accueillir et discuter de vos besoins spécifiques afin de découvrir comment continuer à vous servir au mieux.

Nous serons présents sur



DE LA VIGNE AU CHAI

26/27/28 MARS 2024
PARC DES EXPOSITIONS **MÂCON**



Le nouveau rendez-vous
de tous les acteurs de la filière
VITI-VINICOLE

ÉVÉNEMENT

Nous tenions à remercier chacun d'entre vous pour avoir rendu notre journée du **17 octobre** dernier aussi mémorable et réussie.

Votre enthousiasme et votre participation ont contribué à faire de cette journée un franc succès. Nous sommes ravis d'avoir eu l'opportunité de vous accueillir, de discuter de nos projets communs et de renforcer nos liens.

Fort de cette réussite, nous avons l'ambition renouvelée de faire de ces moments d'échange des rendez-vous réguliers.

En 2024, nous prévoyons de réitérer cette expérience avec une journée tout aussi passionnante et interactive.

Encore une fois, merci



Facture Electronique

Le nouveau calendrier officiel d'entrée en vigueur de la réforme sur la facturation électronique est enfin là !



Dans sa **Loi de Finances 2024**, le gouvernement a validé le projet de calendrier de l'amendement publié en octobre dernier.

L'obligation d'accepter une facture électronique débutera au **1er septembre 2026** pour toutes les entreprises.

L'obligation d'émission des factures au format électronique va s'opérer de la manière suivante :

- **1er septembre 2026** pour les grandes entreprises et les ETI
- **1er septembre 2027** pour les PME, TPE et micro-entreprises

Pour rappel, nous avons conclu un partenariat avec la société **DOCUWARE** et sommes à votre disposition dès à présent pour appréhender avec vous le sujet dans vos organisations.

REJOIGNEZ-NOUS SUR
LINKEDIN



Déclic Solutions Informatiques

ZAC Europarc, 429 rue Marius Lacrouze
71850 CHARNAY-LES-MACON



03 85 21 19 30



Declic
Solutions informatiques



contact@declic-logiciel.fr



www.declic-logiciel.fr